Audit pour la reconnaissance des entreprises de désamiantage selon l'art. 60^b de l'ordonnance sur les travaux de constructions (OTConst)

Entreprise:	
Numéro d'entreprise:	
Adresse:	
Interlocuteur dans l'entreprise:	
Collaborateur de la Suva:	
Date de l'audit:	
Places de travail contrôlées:	

Audit dans l'entreprise

Points contrôlés selon	Dir. Po	Points particuliers	Constatation	Réalisé?			Mesure d'amélioration	Délai
le système de sécurité				oui	en par- tie	non		
1 Objectifs de sécurité								
		Déclaration d'intention de la direction de l'entreprise						
		Objectifs quantitatifs et qualitatifs						
2 Organisation de la sécurité								
		Organigramme de l'organisation de la sécurité						
		Cahier des charges des supérieurs hiérarchiques, du chargé de sécurité						
		Qualification des spécialistes de la sécurité au travail (MSST)						
		Prise en compte des bases légales concernées						
		La masse salariale annuelle de l'entreprise atteint-elle au moins CHF 150 000?						

Points contrôlés selon	Dir. Points particuliers	Constatation	R	éalis	é?	Mesure d'amélioration	Délai	
le système de sécurité				oui	en par- tie	non		
		L'entreprise dispose-t-elle						
		d'au moins trois propres						
		salariés à plein temps?						
3 Formation								
Aptitude des	7.1.1	L'entreprise dispose-t-elle						
spécialistes		d'au moins un propre						
		salarié satisfaisant aux						
		exigences de qualification						
		selon l'art. 60c OTConst?						
		La preuve d'une formation						
		reconnue par la Suva peut-						
		elle être fournie?						
		Liste des spécialistes						
Formation des	7.2	Une attestation de						
travailleurs		formation est-elle						
		disponible?						
		Liste des collaborateurs qualifiés						
		Un plan de formation est-il						
		disponible?						
		Nouveaux collaborateurs						
		Autres formations						
		spéciales (par ex. cariste)						
		Chargé de sécurité						
Gestion des		Les collaborateurs						
collaborateurs		temporaires sont-ils						
temporaires		annoncés à la Suva pour la						
		prévention en médecine du						
		travail et sont-ils instruits						
		en ce qui concerne les						
4 Dècles de céssellé		dangers?						
4 Règles de sécurité	7.0	December de la						
Planification des	7.3	Des plans de travail						
travaux		spécifiques sont-ils établis						
		conformément aux						
		directives?						

2

Equipements de	7.1.2	Sas de décontamination			
travail		Sas pour matériel			
		Appareils de ventilation et			
		d'aspiration			
		Appareils de mesure de la			
		dépression			
		Dispositifs de filtration de			
		l'air			
		Appareils de protection			
		respiratoire			
		Système de surveillance			
		des flux d'air			
		Téléalarme			
		Plan de maintenance			
		Où et comment les			
		équipements de travail			
		sont-ils nettoyés?			
		Quel est l'état général des équipements de travail?			
Déclaration	7.3	La déclaration obligatoire			
obligatoire	7.5	est-elle respectée?			
obligatoric		Utilisation et entretien des			
		EPI			
		Procédure d'acquisition des			
		IAT, des EPI et des			
_		matériaux			
5 Détermination des					
dangers					
		Les risques spécifiques			
		sont-ils déterminés et pris			
		en compte dans le			
		programme de travail? Contrôle périodique de la			
		sécurité des places et des			
		processus de travail			
6 Planification des		processus de travair			
mesures					
		Des mesures sont-elles			
		planifiées de manière			
		systématique?			

3

7 Organisation en cas					
d'urgence					
<u>a digence</u>		Premiers secours			
		Procédure d'annonce lors			
		d'un accident grave Plan d'intervention des			
O Destisionation		secours			
8 Participation					
		La participation des			
		travailleurs est-elle			
		assurée?			
		Les travailleurs			
		connaissent-ils leurs			
		devoirs?			
9 Protection de la					
santé					
		Horaires de travail			
Prévention en	7.1.4	Liste des collaborateurs			
médecine du travail		assujettis			
pour les					
collaborateurs					
10 Contrôle / audit					
Mesures finales	7.4.11	Les mesures finales sont-			
		elles documentées?			
		Statistiques des			
		entreprises et des causes			
		Procédure de contrôle			
Informations					
complémentaires					
concernant					
l'entreprise					
Expérience de		Liste de références			
l'entreprise		Entreprise de			
i endeprise		désamiantage depuis			
		i desamiantage depuis			

Points à contrôler selon la directive CFST 6508 (MSST)
Points à contrôler selon la directive CFST 6503 (amiante)